Annexe 1 : Fiche de projet Chaire de professeur junior CPJ
(à renseigner pour chaque CPJ 2023)

Établissement/organisme porteur : CNRS
Nom du chef d'établissement/d'organisme : Antoine PETIT
Site concerné : Sorbonne Université, Université de la Sorbonne Nouvelle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Aix-Marseille Université

Région académique : Ile-de-France, PACA

Établissements/organismes partenaires envisagés : Sorbonne Université, Université de la Sorbonne Nouvelle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Aix-Marseille Université

Laboratoires d'accueil envisagés :
UMR Centre André Chastel
UMR TELEMmE
UMR Temps
UMR Thalim

Nom du projet : Arts visuels et expression graphique
Éventuellement acronyme : ARVIGRAPH

Mots-clés : *donner* 5 *mots-clés caractérisant le projet scientifique* : arts, esthétique, pratiques artistiques, performances, dessin, forme symbolique

Durée visée : 4 ans

Thématique scientifique : archéologie, histoire, histoire de l'art, esthétique, études culturelles

Section (s) CNU-CoNRS/CSS correspondante (s) : 7-11, 17, 21/32, 33, 35

Stratégie d'établissement : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement pour l'année 2023 et pour les années 2023* à *2027. Le cas échéant, faire une synthèse des CPJ obtenues les années précédentes et en évaluer les premiers résultats dans l'activité du laboratoire d'accueil. (30 liqnes maximum)*

Ce profil correspond à une priorité de l'établissement et spécifiquement pour l'InSHS, la multiplication contemporaine des représentations visuelles, leurs transformations liées à la rapidité des mutations technologiques, l'essor de leurs circulations mondiales, les réappropriations nombreuses et contrastées auxquels elles donnent lieu, mais aussi les nouvelles pratiques de recherche (outils numériques, intelligence artificielle...) suscite un intérêt accru pour les études visuelles et la recherche sur les arts. Le CNRS est fortement impliqué dans ces domaines, tant sur le plan de l'étude des sociétés passées, à travers notamment des chantiers de fouille des grottes ornées, des travaux sur l'iconographie de sociétés anciennes, médiévales,

modernes et contemporaines, de recherches sur les esthétiques et les performances artistiques.
Le portage du volet recherche de la SNA sur les industries culturelles et créatives confié au CNRS confère à ce profil une actualité de premier plan.
Cette CPJ s'inscrit dans l'une des 5 thématiques que l'InSHS souhaite privilégier dans le cadre d'une stratégie pluri-annuelle de recrutement via les CPJ : archéologie-patrimoine-études culturelles.

Stratégie du laboratoire d'accueil : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratéqie du laboratoire d'accueil (15 liqnes maximum)*

Les Laboratoires d'accueil potentiels relèvent de plusieurs domaines disciplinaires : mondes pré-/protohistoriques, anciens et médiévaux, mondes modernes et contemporains, philosophie-littératures-arts. Ils ont été choisis en fonction de : a) leur positionnement clé pour les recherches sur les arts et cultures visuelset les expressions graphiques et b) de leur inscription dans un contexte académique très porteur sur ces domaines. Ils sont en en co-tutelle avec des établissements avec le(s)quels l'InSHS souhaite développer ou a déjà des relations privilégiées sur cet objet de recherche.

RNSR du laboratoire d'accueil
UMR Centre André Chastel : 200412806G
UMR TELEMmE : 201220311E
UMR Temps :20224230N
UMR Thalim : 200918552F

Stratégie en termes d'attractivité internationale : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie internationale de l'établissement (accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec des établissements étrangers, projet de diplôme commun, participation à un projet européen... 15 lignes maximum)*

Le titulaire de la chaire devra mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours des 4 années de son contrat.

Résumé du projet scientifique (15 lignes maximum)

Le projet s'inscrit en lien avec le déploiement des études visuelles (*Visual Studies*, *Visual Culture*), et en particulier avec les perspectives pluridisciplinaires qu'elles entendent promouvoir au sein des sciences humaines et sociales. Aux approches esthétiques s'ajoutent des analyses anthropologiques, archéométriques, cognitives, techniques, sociales, économiques et politiques nourrissant les études des phénomènes visuels non limités aux productions savantes ou jugées légitimes. En ce sens, peuvent être compris comme objets visuels : gravures, art pariétal, dessins et peintures, sculptures, supports imprimés, photographies, formes audiovisuelles, performances … Il s'agit de penser les cultures visuelles non comme des univers circonscrits, fermés et homogènes mais d'en envisager la fabrique, le contexte, les changements, voire les destructions. En particulier, trois axes retiendront l'attention :
1/ Les conditions de production, de diffusion et d'appropriation : contextes ethnologiques, historiques et sociaux de création ; émergence des représentations symboliques ; génétique des œuvres visuelles et graphiques ; transferts, croisements, disséminations, adaptations, résistances,

déformations, usages (pratiques, professionnels, idéologiques…) ; questions de réception et d'évaluation (publics, expertises…)
2/ La fabrique des normes (dimension technique, économique, juridique, sociale, morale, politique) ; la production du sens (dimension symbolique) ; les formes sociales et politiques induites par les ressorts visuels (ex. culture visuelle liée aux espaces urbains ou aux réseaux sociaux) ; la célébrité et la notoriété visuelles… ;
3/ le statut des œuvres visuelles : l'autonomie réelle ou supposée des expressions graphiques dans l'histoire des représentations ; les rapports visible/invisible, visible/dicible ; la place de l'expression visuelle dans la hiérarchie des arts.

Résumé du projet d'enseignement: 75 ***lianes maximum***

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e). Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

Synthèse financière : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, post-doctorant, IT, équipement, ...)

Total financé sur CPJ (dont packaqe ANR)	**200 K€ + salaire + environnement spécifique à définir €**
Co-financement	€
Total d1,1 projet	**200 K€ + salaire €**

Diffusion scientifique : préciser les résultats attendus en termes de diffusion scientifique (publications, communications, ...).

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, patents…) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

Science ouverte : le projet s'inscrit-il dans une démarche de science ouverte? Si, oui décrire sa mise en œuvre.

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendues accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

Science et société : le projet envisage-t-il une communication auprès du grand public ? Si oui : préciser de quelle manière et à quelle échéance.

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

Indicateurs : préciser les indicateurs de suivi du déploiement du projet et la méthodologie de leur suivi.

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, patent, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.

Date limite de dépôt des candidatures : X